Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 25 (1889)

Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE — 15 FÉVRIER 1889.

XXVe Année. — N° 4.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Conseils sur l'éducation (suite). — Pédagogie française. — Chronique italienne. — Les pensions de retraite. — HISTOIRE CONTEMPORAINE : La grande révolution française. — ASTRONOMIE : Les planètes sont-elles habitées ? — VARIÉTÉ : Ces heureux maîtres ! — **Jura bernois :** Correspondance. — BIBLIOGRAPHIE. — PARTIE PRATIQUE : Remarques sur l'étude du verbe. — Dictées. — Arithmétique.

CONSEILS SUR L'EDUCATION

(Suite.)

Parmi les rares chapitres relatifs à l'enseignement proprement dit, nous noterons l'*enseignement du langage* et l'*art d'enseigner*.

Le langage, comme le dit très bien l'auteur, dépend de la famille plus que de l'école. Les parents feront donc bien de donner des soins particuliers à cette initiation à la vie intellectuelle et morale.

M. T. recommande d'employer la forme directe dans les ordres donnés aux enfants. Ainsi au lieu de dire : « Va dire à maman que papa est au jardin », il faut dire : « Va dire à maman : Papa est au jardin. » Nous préférons aussi la forme directe, non que cette dernière soit plus claire dans les exemples cités, mais pour accoutumer les enfants à s'en servir, étant donnée la mauvaise habitude qu'ont les élèves de se servir de la forme indirecte quand ils racontent quelque chose, même quand le livre où ils ont appris ce qu'ils racontent emploie la forme directe et reproduit la parole d'un homme connu.

Les expressions triviales doivent être bannies du langage de la famille. M. T. donne comme triviales les expressions *épine dor-*

sale, *embêter* pour ennuyer, *mettre quelqu'un dedans* pour tromper quelqu'un. Pour la seconde de ces expressions, il n'y a pas de doute et la troisième n'est pas belle.

« On reconnaît bien vite dans le langage d'un enfant les habi-
» tudes prises dans le foyer domestique. » Ce n'est pas toujours vrai. L'influence de la rue et des compagnies altère souvent le bon langage de la famille. Mais c'est aux parents à réagir et l'école doit contribuer aussi à faire disparaître certaines locutions grossières trop communes, comme les F et les B, dont M. Tischhauser ne fait naturellement pas mention, mais que nous entendons chaque jour sortir de la bouche des enfants, parce que les grandes personnes s'en servent couramment et même de façon à donner le change aux étrangers et étrangères qui viennent apprendre le français dans la Suisse romande.

Ce que l'auteur dit de l'*art d'enseigner* peut se résumer en partie dans les vers connus de Boileau que M. Tischhauser aurait pu citer à l'appui de son conseil :

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
» Et les mots pour le dire arrivent aisément. »

Or, il estime que les maîtres capables de se faire entendre de leurs élèves sont assez rares en Suisse et en Allemagne. Ce n'est pas, dit l'auteur, que les instituteurs manquent d'instruction, mais dans cette instruction qu'ils possèdent, ils ne savent pas toujours choisir ce qui peut être compris des jeunes esprits ; ils ne savent pas distinguer l'accessoire du nécessaire. Et ce reproche, M. T. l'adresse aux maîtres de tous les degrés. L'honorable professeur nous semble ici pessimiste jusqu'à l'injustice.

Un reproche plus grave que fait l'auteur à certains professeurs, c'est de troubler l'esprit de la jeunesse par des emprunts faits à la critique théologique et au scepticisme contemporain en les entretenant de questions qu'ils ne sont pas capables de discuter, comme de l'authenticité de tel ou tel récit biblique.

Quant à ce qu'ajoute M. T. sur la beauté de la vocation d'instituteur, il y a longtemps que cela a été dit, et dans les termes les plus éloquents, depuis saint Jean Chrysostôme jusqu'à l'évêque Dupanloup qui ne fait nulle difficulté d'y voir un sacerdoce quand le maître n'est pas un simple donneur de leçons.

Ici encore, nous regrettons chez l'auteur l'ignorance complète de la littérature française qui aurait prêté à ses conseils plus de charme et d'autorité que n'en ont les citations qu'il fait des paroles d'un officier autrichien et de son bon vieux pasteur.

Posant la question de savoir quelle est la branche qui doit dominer et animer tout l'enseignement à l'école primaire, M T., d'accord avec M. Bachofen, directeur d'école, et le pédagogue bien connu, Zeller, la trouve dans l'enseignement de l'histoire biblique par le motif que l'enfant a non seulement une intelligence, mais une conscience.

Il va sans dire que l'auteur ne parle pas des écoles où l'enseignement religieux n'entre pas dans le programme scolaire et est abandonné aux ministres du culte. Il les condamne formellement et ne voit dans les écoles sans instruction religieuse que des machines à instruction.

Mais l'école, telle qu'il la conçoit, ne peut être ouverte qu'aux enfants d'une seule et même confession, la confession évangélique réformée. ALEXANDRE DAGUET.

PÉDAGOGIE FRANÇAISE

Parmi les journaux pédagogiques que nous lisons avec le plus de plaisir et de profit se trouvent toujours le *Manuel de l'Instruction primaire* de M. Defodon et la *Tribune des instituteurs*. Cette dernière, malgré ses paradoxes, celui de Jacottot, par exemple, qui pensait que *toutes* les intelligences *sont égales*.

Dernièrement aussi on a beaucoup discuté et on discute encore l'opinion de M. Croiset, professeur au Collège de France, qui, en s'appuyant sur le livre de Xénophon, le philosophe et historien grec, intitulé l'*Economique*, et qui est un *traité de l'Education des Femmes*, réduit toutes les qualités intellectuelles et le savoir de ces dernières à *savoir lire et causer*. « L'in-
» fluence de la femme, dit en manière d'apologie M. Croiset, s'exerce en
» général par la conversation et cette influence est bonne ou mauvaise se-
» lon qu'elle nourrit son intelligence de bons ou de mauvais livres. Il est
» donc rigoureusement exact que son activité intellectuelle se bornera pres-
» que toujours à lire et à causer. »

La thèse de M. Croiset a été traitée d'hérésie. On trouve frivole la femme qui ne sait que lire et causer. Mais M. Croiset répond que si elle lit ce qu'elle doit lire, elle sera une femme accomplie.

Si l'on en croit la *Tribune*, M. Renan serait l'écrivain le plus universellement admiré de notre temps, en France, cela va sans dire. La hardiesse avec laquelle l'auteur de la vie et du roman de Jésus et de l'histoire d'Israël expose ses fantaisies est pour beaucoup dans son succès; joignons-y un admirable style. Un critique de grand talent, M. Sabatier trouve cependant une certaine fatigue dans les derniers volumes de son ouvrage sur Israël et la science allemande n'est pas d'accord avec ses conceptions qu'elle déclare n'être pas sérieuses. A. D.

Chronique italienne.

Le *Nuovo Educatore* de Rome nous apprend qu'un maître d'école de Toscanella qui avait traité Garibaldi de *mascalzone*, ce qui signifie soldat déguenillé, bandit, assassin, a été destitué par le Conseil scolaire de la province. A la première nouvelle de ce fait, le dit instituteur avait été suspendu par le préfet qui déféra ensuite la chose au Conseil provincial.

Dans la ville de Tunis, les élèves inscrits des écoles italiennes sont au nombre de 1500.

Palerme a un journal pédagogique, l'*Avenir éducatif* qui en est à sa 3me année avec cette devise : *Des faits et non des paroles*, et dont le rédac-

teur en chef est M. le professeur G. Gabrielli. Cette feuille hebdomadaire imprimée avec luxe fait honneur aux presses de M. Sandron.

Le contenu est digne du contenant : Dans l'avertissement qui ouvre le 1er numéro de la 3me année, M. Gabrielli dit qu'il défendra les intérêts de l'Ecole et des instituteurs, sans peur et sans égard aux personnes, mais dans l'intérêt de la justice et de la moralité. Tout en défendant le corps enseignant, il *n'entend cependant pas le flatter*. Car si le dénigrement décourage, la flatterie gâte le maître et tue le progrès.

M. Gabrielli est grand partisan de la remise de l'Ecole à l'Etat et rappelle la promesse qui a été faite, à ce sujet, par M. Crispi, le premier Ministre du roi d'Italie.

Le nouveau directeur général de l'instruction primaire en Italie M. Gioda a déclaré qu'il ne perdrait pas de vue les deux objets dont son prédécesseur avait inauguré la réforme : *les Ecoles normales et l'inspection des écoles*. Quant aux premières, il veut qu'elles combattent les préjugés et l'ignorance, qu'elles soient fréquentées avec amour par la jeunesse italienne. Il désire qu'elles éduquent les jeunes esprits en les instruisant et qu'elles élèvent les cœurs au profit de la dignité humaine, à l'indépendance de caractère.

« Il faut, dit-il, que les écoles normales forment des instituteurs et non » comme aujourd'hui, des employés de chemins de fer, de postes et des » commis voyageurs. Il en était ainsi dans le Piémont et en Lombardie » sous le souffle vivifiant et inspirateur de la saine Pédagogie.

Ce n'était pas cependant la pédagogie positiviste qui régnait dans les Ecoles normales au temps dont parle M. Gioda, mais bien la science spiritualiste des *Rayneri*, des *Lambruschini*, des *Rosmini*, des *Tommaseo*.

Mais quoi d'étonnant à ce que les Ecoles normales ne forment pas des maîtres attachés à leur vocation, quand on fait enseigner la pédagogie par des professeurs chargés d'autres cours et qui regardent la science de l'art de l'éducation comme un accessoire.

Sous le titre de *Cléricalisme et libéralisme*, nous arrive une nouvelle brochure de 21 pages de notre honoré collègue, M. Joseph Alliévo, professeur de pédagogie à l'Université de Turin. Cet écrit a pour but de protester contre l'injuste censure dont a été l'objet un livre de lecture composé par le professeur Angelo. Un faux libéralisme qui voit un clérical dans tout homme qui ne partage pas ses idées en pédagogie a dicté cette censure que l'auteur de la brochure passe au crible d'une critique serrée et minutieuse.

On a célébré à Florence des fêtes commémoratives en l'honneur de Piétro Siciliani dont le buste porte ces mots en lettres d'or : *Initiateur de la Pédagogie scientifique*. Un collaborateur de l'*Avennire éducatore*, M. Checchia, tout en rendant hommage aux idées positivistes de Siciliani, relève l'inexactitude de cette appellation et rappelle les pédagogues qui, bien avant Siciliani, peuvent revendiquer le titre d'*initiateurs*. Il cite justement Rosmini, Gioberti, Aporti, Lambruschini, etc., etc. Quant au penseur anglais Spencer, dont M. Checchia croit devoir parler, la pédagogie n'est pas son domaine et il nous serait difficile de voir un vrai philosophe dans l'homme qui, après tout ce qui se passe sous nos yeux, estime que l'*homme devient de plus en plus parfait*. Quelle sympathie aussi l'homme de cœur peut-il avoir pour celui qui voudrait *fermer les hôpitaux et abandonner les malheureux à leur sort?* Pourquoi attribuer à Spencer la fameuse maxime du philosophe allemand et pestalozzien Herbart : *Ne dites jamais*

aux enfants ou aux élèves ce qu'ils peuvent trouver par eux-mêmes. Voilà ce que c'est de ne pas savoir l'allemand[1].

Dans une lettre adressée au syndic ou premier magistrat de Florence, M. l'avocat Pasceti se plaint de la maison d'Education pour les jeunes filles de Fuligno dirigée par une Congrégation dans un sens non seulement peu patriotique, mais ridicule. Car, ayant demandé à une élève dans un examen ce qu'était la ville de Rome, on lui répondit : Une des grandes villes d'Italie, — qui étaient Victor Emmanuel et Garibaldi ? — le premier était un grand chasseur et coureur de montagnes, le second un homme qui portait une chemise rouge.

En Italie comme en Suisse, on travaille à ce que l'on a nommé chez nous le *raccordement* des études ; on devrait plutôt dire, comme là-bas, la *coordination* des études. Alex. Daguet.

Les pensions de retraite.

On lit dans l'*Ecole libre* de Bruxelles les lignes suivantes sous la rubrique Suisse :

L'*Educateur*, de Lausanne, dans son numéro du 1er janvier, insèrait l'articulet suivant :

« L'*Ecole libre*, de Bruxelles, en date du 2 décembre, s'étonne que la pension de l'instituteur vaudois, M. Amaudruz, qui, après 30 ans de service, ne reçoit que 500 francs, ne soit pas plus considérable. Nous étonnerons bien davantage l'honorable rédacteur de la feuille belge, en lui apprenant que tel professeur et directeur d'école, à nous connu, après 51 ans de service, n'a droit à aucune pension parce qu'il a eu le malheur de fonctionner dans trois cantons différents. Il est d'ailleurs des cantons où ces pensions sont regardées comme n'étant pas démocratiques. On n'y pensionne que les gendarmes pour lesquels il paraît que les pensions le sont davantage. »

« Nous remercions M. A. Daguet, rédacteur en chef de la revue suisse, pour le renseignement qu'il nous donne et nous l'assurons, qu'en effet, notre étonnement a encore augmenté lorsque nous avons pris connaissance de son article. Comment, dans un pays essentiellement démocratique, dont on vante chez nous, et à tout propos, le merveilleux organisme, les éducateurs qui ont fonctionné dans plusieurs cantons n'ont droit à aucune pension de retraite ! Cela dépasse les bornes de l'ingratitude. Il nous peine de devoir constater que dans la patrie de Pestalozzi, les gendarmes sont plus estimés que les membres du personnel enseignant. »

En remerciant notre collègue de Bruxelles de ses sympathiques paroles, nous dirons que nous ne blâmons pas la faveur faite aux gendarmes et que nous ne pensons pas que l'estime que l'on fait des instituteurs et professeurs doive se mesurer à cette aune. Nous n'avons fait que constater un état de choses qui laisse à désirer. A. D.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

La grande Révolution française.

La grande Révolution de 1789 était-elle nécessaire à l'émancipation de l'espèce humaine et au progrès des peuples ? Des historiens et des publi-

[1] Rousseau a d'ailleurs déjà dit la chose dans son Emile, qu'Herbart ne fait que reproduire dans ce passage.

cistes l'ont mis en doute ; à leur tête se place le brillant auteur de l'*Histoire des peuples d'Italie*, Charles Botta. Cet écrivain, qui maniait le français avec une rare élégance, prétendait que le progrès vers les lumières et la liberté s'accomplissait de lui-même à la fin du XVIIIe siècle, grâce aux écrits des philosophes, à la douceur des mœurs et à l'esprit d'humanité qui se répandait partout et animait les gouvernements les plus absolus.

« Louis XVI, disait Botta, abolissait la torture et accordait l'état civil » aux protestants en France. Léopold de Habsbourg, grand duc de Tos- » cane, abolissait la peine de mort dans ses Etats. Son frère, l'empereur » Joseph II, faisait bénir en Italie comme en Autriche, les bienfaits d'un » régime paternel. Le mouvement était donné ; tous les désirs, toutes les » volontés étaient tournés vers un ordre de choses plus large, plus doux, » plus favorable à l'égalité civile et au bonheur des peuples. Jamais temps » ne fut plus gros de bienfaits, pour l'espèce humaine, que le XVIIIe siè- » cle. Avant le commencement de la Révolution française, si on eût laissé » aller les choses à leur cours naturel, les espérances des amis de l'huma- » nité eussent été réalisées, on aurait vu une ère de bonheur à laquelle » aucune époque de l'histoire ne saurait être comparable. Mais on s'est » impatienté, on a forcé les instruments, on a voulu prendre d'assaut ce » qui se présentait de soi-même. La violence enfanta des violences, tout » fut bouleversé, des crimes épouvantèrent le monde et flétrirent jusque » dans sa source la liberté au nom de laquelle ces horreurs se commet- » taient... [1] »

« La Révolution, dit encore Botta, en épouvantant les gouvernements » étrangers les mieux disposés aux améliorations, fit rétrograder les plus » avancés et les jeta dans la réaction. »

Sans contester la part de vérité qu'offraient les appréciations de l'historien Botta, nous ne pouvons partager sa manière de voir jusqu'à croire que les réformes nécessaires eussent pu s'accomplir d'elles-mêmes, conséquemment par la force des idées et l'influence de l'opinion publique.

On n'a qu'à lire les *Origines de la France contemporaine*, par M. Taine, et son tableau de la société française sous l'ancien régime.

Quant aux autres contrées, le mal était assez grand pour que les plus grands esprits et les plus nobles cœurs, Washington et Francklin, aux Etats-Unis, Emmanuel Kant, en Allemagne, Alfiéri en Italie, Jean de Muller, Pestalozzi et Stapfer, en Suisse, aient salué la convocation des Etats généraux, en 1789, comme l'aurore d'une ère de régénération et de bonheur pour le genre humain.

Les espérances et les illusions de ces amis du progrès et de l'humanité furent, il est vrai, cruellement décues par les horreurs et les infamies commises au nom de la liberté et qu'a flétries avec l'indignation d'un honnête homme et le talent d'un grand poète, André Chénier qui, lui aussi, avait cru aux promesses de 89 et qui

..... rêvait une terre libre,
Du pouvoir et des lois le sublime équilibre.

Mais en dépit des atrocités inouïes de 93 et 1794 qu'ont cherché en vain à excuser, à atténuer les historiens comme Louis Blanc et même Thiers, la Révolution française a exercé une influence salutaire sur le sort des peu-

[1] Botta, Histoire des peuples de l'Italie, p. 216.

ples et de l'humanité. C'est cette influence heureuse que célébrera avec la France libérale le libéralisme européen et suisse par conséquent. C'est le progrès des institutions parlementaires et constitutionnelles, en les dégageant soigneusement des excès et des crimes des *hommes de sang* qui, sous prétexte de liberté et d'égalité, ont envoyé à l'échafaud des femmes, des enfants et jusqu'aux plus nobles représentants des réformes utiles et des idées libérales, comme Malesherbes, La Rochefoucault, André Chénier.

Dans la fameuse brochure de l'abbé Sieyès : *Qu'est-ce que le Tiers-Etat*, ce publiciste s'était borné à demander que le peuple, c'est-à-dire le *Tiers-Etat*, fût quelque chose à côté de la noblesse et du clergé, qui étaient tout auparavant ! La prétention certes était modeste et la revendication légitime. Mais le Tiers-Etat voulut être Tout, à son tour, et réduisit à rien la noblesse et le clergé dans une assemblée unique qui, sous la pression des clubs, ne fut à la fin plus, elle-même, que l'instrument de la populace irresponsable qui menaçait de la lanterne les députés qui montraient quelque indépendance. C'est là ce qui s'appelait le règne de la liberté et de l'égalité.

Le despotisme d'en haut est affreux, celui d'en bas est encore pire.

A. Daguet.

ASTRONOMIE

Les planètes sont-elles habitées ?

Dans le charmant discours prononcé à l'Académie française par M. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, à propos de la réception de M. le comte d'Haussonville on trouve l'anecdote suivante que nous jugeons propre à intéresser et à instruire nos lecteurs :

« Un de nos confrères très curieux de science, (c'était le père Gratry) » se présenta un jour chez le célèbre géomètre Poinsot, après lui avoir » témoigné le désir de le consulter sur un problème de grande impor- » tance.

» La conversation fut longue ; le P. Gratry en sortit charmé ; c'est de » lui-même que je l'ai appris : « Poinsot, m'a-t-il dit, est un grand esprit » et d'une grande éloquence. »

» Poinsot, de son côté, n'avait pas oublié la visite de son confrère : je » trouvai l'occasion de lui demander sur quel problème on l'avait con- » sulté. — Le P. Gratry m'a demandé si je croyais les planètes habitées ? » — Quelle a été votre réponse ? — Je n'en pouvais faire qu'une, répondit » Poinsot : *Je n'en sais rien.* — *Je n'en sais rien.* Tels sont sur bien des » questions les derniers mots de la science humaine. »

Le Père Gratry était l'un des plus nobles cœurs et des esprits les plus distingués du clergé français. Ses écrits philosophiques et religieux l'avaient fait entrer à l'Académie française. Elève de l'Ecole polytechnique dans sa jeunesse, il se fit prêtre de l'ordre de l'Oratoire, où il fut l'objet d'un blâme public de son supérieur pour avoir adhéré à la *Ligue de la paix* et aux principes de tolérance, ce qui le détermina à quitter son cloître. Le Père Gratry, né à Lille en 1805 est mort le 7 février 1872, à Montreux, où il était venu chercher un soulagement à ses souffrances physiques et morales.

Alex. Daguet.

VARIÉTÉ

Ces heureux maîtres ! !... [1]

Boutade monorime.

Apôtres de l'école et de l'enseignement,
Ecoutez, je vous prie, avec recueillement
Comme quoi, dans ce monde où tout va tristement,
Où chacun de son sort se plaint amèrement,
Seuls, vous pouvez dire équitablement :
« Grâce à notre gouvernement,
Nous avons tous, vraiment,
Infiniment
D'agrément. »

Réveillés par la cloche ou par le règlement,
D'un lit chaud et douillet sortir soudainement,
Sauter comme un éclair dans son habillement,
Pour se rendre au labeur bien ponctuellement,
L'été, de grand matin, l'hiver pareillement ;
Sous forme de latin, d'algèbre, d'allemand,
De démonstrations ou de raisonnement,
Servir du narcotique à tout un régiment
De filles ou de gars qui, bien certainement,
Préfèreraient beaucoup un autre amusement ;
Les bourrer de leçons, leur dire incessamment
Qu'il faut sur cette terre écrire énormément,
Quand on n'a point d'idée, écrire également,
Sur du papier toujours bien nettement,
Sans faute d'orthographe et dans l'alignement ;
Les tancer, les vexer au moindre manquement,
Au risque d'être, hélas ! haïs cordialement ;
Ou bien faire l'aimable et le causeur charmant,
Quand même on ne l'est point par son tempérament,
Pour qu'ils fassent tout bas sur vous ce compliment :
« Dieu qu'il est donc bassin ! Dieu qu'il est assommant ! »
Une fois chaque été manger bien proprement
Des lourds travaux de l'an le dédommagement :
Truite et poulets offerts officiellement ;
Entendre des discours, très chauds assurément,
Plus chauds que le café qu'on sert en supplément ;
User pour le pays et le Département
Son cerveau, son humeur, ses yeux, son jugement,
Son gosier, ses souliers, son pauvre vêtement ;
Puis quand arrive le ramollissement
Et qu'on est devenu crétin suffisamment,
En vertu de la loi qu'on vota récemment,
Qui décrète la faim démocratiquement
Et donne au pauvre maître un affreux tremblement,
Se trouver sans le sou pour vieillir décemment

[1] Nous détachons de l'*Almanach de la Suisse romande* paraissant à Genève chez Carey une spirituelle boutade de M. Emile Julliard qui égaiera nos lecteurs comme elle nous a égayé nous-même.
A. D.

Et pour payer les frais de son enterrement;
Frères, n'est-ce pas là, dites-le franchement,
Le sort des magisters habituellement?
Ah! c'est un vrai régal, un velours quasiment
Et qui met dans le cœur bien du contentement!
Le budget cantonal oublia seulement
D'ajouter ce qu'il faut pour l'assaisonnement,
Car dans ce sacerdoce où l'on vit maigrement,
Tout est beau, tout est grand.... hormis le traitement.

Apôtres de l'école et de l'enseignement,
Avez-vous, dites-moi, compris présentement
Comme quoi dans ce monde où tout va tristement,
Où chacun de son sort se plaint amèrement,
Seuls, vous pouvez dire équitablement :
« Grâce à notre nouveau gouvernement,
Nous avons tous vraiment,
Infiniment
D'agrément. »

EMILE JULLIARD.

SECTIONS CANTONALES

Correspondances et communications diverses.

JURA BERNOIS

Nécrologie. — Commissions jurassiennes de l'enseignement primaire. — Echos du Grand Conseil.

Le 19 janvier est décédée à Delémont, Mlle Julie Pape, ancienne institutrice. Elle avait quitté l'enseignement il y a une douzaine d'années déjà et vivait très retirée du produit de quelques leçons particulières et d'une très modeste pension que lui servait l'Etat.

Seule et gravement atteinte, elle avait demandé à être admise à l'hôpital, où elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Elle était âgée de 68 ans.

Mlle Pape avait desservi pendant plusieurs années l'école d'Alle (Porrentruy). Elle avait séjourné longtemps à l'étranger, en Bohême, en qualité d'institutrice dans une famille aisée. Elle dirigea à deux reprises une classe primaire de Delémont, où elle a laissé le souvenir d'une maîtresse aussi capable que zélée, très appréciée des autorités scolaires et vivement affectionnée des enfants.

Selon son désir, Mlle Pape a été inhumée à Glovelier, sa commune d'origine. Les classes supérieures des écoles primaires de Delémont assistaient au convoi funèbre.

— Les journaux annoncent que M. Péteut, préfet du district de Moutier a donné sa démission de président de la commission de l'école normale et de président de la commission chargée d'examiner les aspirants au brevet primaire. Le Conseil d'Etat a remplacé M. Péteut dans la commission des examens par M. Favrot, préfet de Porrentruy.

La commission des moyens d'enseignement a été réélue pour une période. Il en est de même de la commission des examens pour les aspirantes au certificat de capacité des maîtresses d'ouvrages.

Voici quels sont les membres de ces diverses commissions chargées de l'organisation d'une partie de notre enseignement primaire :

Commission des écoles normales : MM. Meyer, à Porrentruy, Hirt, à Delémont, Junker, à Saignelégier, Gylam, à Corgémont.

Commission du brevet primaire : MM. Favrot, Meyer, Châtelain, Prêtre et Schaller, à Porrentruy, Péquegnat et Hirt, à Delémont, Gylam, à Corgémont, Germiquet, à Neuveville.

Commission du certificat de capacité pour les maîtresses d'ouvrages : M. Breuleux, à Porrentruy, Mlle Schneckenburger, à Saint-Imier et Madame Albrecht, à Bienne.

Commission des moyens d'enseignement : MM. Breuleux, Henry, Folletête, à Porrentruy, Duvoisin, à Delémont et Mercanton, à Sonvillier.

Le Jura protestant a donc cinq représentants dans ces diverses commissions ; la ville de Porrentruy en compte dix et le Jura catholique en général en a quinze. Quelques membres font partie des deux commissions.

— Les soupes scolaires sont organisées cet hiver dans un grand nombre de localités en faveur des enfants pauvres. C'est en particulier le cas à Bienne, à Delémont, à Saint-Imier, etc. Dans cette dernière ville, c'est à M. Huguelet, instituteur, qu'on doit l'introduction de cette œuvre de bienfaisance.

— Le Grand Conseil bernois n'a pu encore discuter, dans la session qui vient d'être close, le projet de loi sur l'enseignement primaire présenté par le gouvernement. Le président de la commission chargée de l'examen du projet est M. Ritschard, ancien directeur de l'instruction publique. La commission, qui n'a pas terminé son rapport, procède avec une sage lenteur et examine de près toutes les dispositions du projet ainsi que les amendements proposés par le corps enseignant.

— Par 177 voix contre 4, le Grand Conseil a voté une subvention de 250 000 francs pour l'érection du *Musée national suisse,* à Berne. On sait que la bourgeoisie et la municipalité de la ville de Berne ont voté dans le même but, une subvention de 750 000 francs. Le Musée sera construit sur le plateau du Kirchenfeld où la *Bern Land C°* offre un terrain vaste et bien approprié.

— Il y a bientôt deux ans que M. Bühlmann, président du Grand Conseil, avait déposé une motion tendant à suspendre l'application du nouveau programme de l'enseignement secondaire. M. Bühlmann proposait en outre d'instituer à côté de la direction de l'instruction publique un conseil d'éducation *(Erziehungsrath)*. Ce système est organisé à Zurich et dans d'autres cantons. C'est à ce conseil nouveau qu'aurait été dévolu le droit d'établir et de modifier les programmes. Après une discussion assez vive à laquelle ont pris part, outre l'auteur de la motion, MM. Gobat, Marti, Ritschard et Durrenmatt, la motion a été rejetée par 77 voix contre 37. Le programme nouveau pourra donc probablement être mis en vigueur pour l'année scolaire 1889-1890 et MM. les professeurs de grec et de latin vont avoir une belle occasion de recommencer soit leurs attaques personnelles, soit leurs longues plaintes sur la dégénérescence de notre époque vouée au matérialisme. Il y aura du bruit dans Landernau. H. Gobat.

BIBLIOGRAPIHE

L'almanach du peuple tessinois. [1]

Cet écrit publié sous les auspices de la Société des amis de l'éducation en est à sa 45e année ; il offre à ses lecteurs un gracieux et instructif mélange de morceaux littéraires, pédagogiques, statistiques, scientifiques, avec les renseignements qu'on est en droit d'attendre d'une publication de ce genre. Nous y notons en premier lieu et non sans un mouvement d'agréable surprise une curieuse étude en 25 pages sur les poètes de la Suisse romande, Genevois, Vaudois, Neuchâtelois, Bernois. Les Valaisans et les Fribourgeois manquent complètement à l'appel, ainsi que plusieurs des poëtes des cantons désignés. Mais n'en sachons pas moins gré au bienveillant et spirituel écrivain tessinois qui a pris la peine de révéler à la Suisse italienne une partie notable de notre parnasse romand. Car il sent lui-même qu'il est loin d'être suffisamment informé de notre littérature et fait humblement l'aveu des lacunes de son excursion rapide au travers de la poésie de la Suisse française. En revanche, M. Brenno Bertoni a tracé avec une exactitude relative les caractères distinctifs de nos écrivains en vers, c'est-à-dire l'amour de la nature, de la famille, la religiosité native, l'absence d'exagération, de pessimisme et de ce naturalisme malsain qui est à la mode sur les rives de la Seine. Mais quand M. Bertoni refuse absolument à notre muse romande les accents de la trompette guerrière et patriotique, il oublie le chantre inspiré et sublime de la *bataille de Morat*, de l'*Ossuaire de Stanz*, et du *Blessé de St-Jacques*, Albert Richard, aux accents épiques, s'il en fût.

Citons encore un aperçu judicieux sur la *Lecture* de Cornélie, une dame sans doute, ainsi que l'article d'une autre dame intitulé *Illusions et désillusions d'une institutrice*. L'actualité de ce morceau ne laissera aucun doute aux maîtresses d'écoles qui ont passé par les mêmes expériences.

L'Almanach de la Suisse romande pour 1889.

Encore un almanach, celui-ci est consacré à l'industrie, à l'agriculture et à la littérature en même temps. C'est un organe de la Société industrielle et agricole, mais aussi de la section de littérature de l'Institut national. On le reconnaîtrait au grand nombre de vers inédits des collaborateurs parmi lesquels Emile Julliard, Fuster, Duchosal, R. Plan, Granger, Vermeil, Louis Tognetti, D. Tissot, Bogey, etc.

Avec les poèmes alternent les connaissances utiles et tous les renseignements qu'on est habitué à trouver dans des recueils de ce genre les plus populaires de tous.

Il y a là d'un M. Gaston de Chaumont des souvenirs d'Italie, de Victor Emmanuel, de Cavour et du grand mathématicien Sommeiller rapproché de de Saussure que l'auteur célèbre dans des strophes qui commencent ainsi :

Le premier du Mont-Blanc gravit les hautes cîmes,
L'autre passa le Mont-Cenis,
Honneur à vous esprits sublimes.
O grands hommes, soyez bénis !

[1] Bellinzona, chez Predi et Colombi.
[2] Chez Carey, Editeur, Genève, rue du Vieux Collège, 3.

Au point de vue pédagogique, citons encore le récit désopilant et qui paraît être historique d'un examen de M. Augustin Bost. Il s'agit d'un examen de physique et de la Pile de Volta que notre candidat ne savait pas expliquer, mais dont il s'entendait à merveille à éluder la définition.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE FRANÇASE.

Quelques remarques pratiques sur l'étude du verbe.

On considère généralement, et avec raison, l'étude du verbe comme la partie fondamentale de l'enseignement grammatical. Le verbe étant le mot par excellence, tout, dans la proposition ou dans la phrase, gravite pour ainsi dire autour de lui.

Mais on est souvent bien désappointé quand, après avoir consacré beaucoup de temps à cette étude, on constate que nombre d'élèves ont une peine infinie à reconnaître ou à conjuguer telle ou telle forme verbale. La conjugaison, il est vrai, n'est pas ce qu'il y a de plus facile et de plus intéressant, surtout dans certaines parties; mais cet insuccès ne provient-il pas en bonne partie, de la défectuosité de la méthode préconisée dans la plupart des grammaires en usage dans nos écoles? Est-il bien étonnant que les élèves soient si peu habiles à reconnaître les formes verbales ou à les conjuguer quand, le plus souvent, on les leur enseigne toutes à la fois au lieu de les prendre l'une après l'autre? La plupart des grammaires élémentaires sont d'une utilité bien contestable pour l'étude du verbe aussi bien que pour celle de la proposition. Quelques ouvrages seulement peuvent rendre d'excellents services aux maîtres et les engager à étudier la conjugaison d'une manière rationnelle, entre autres le *Cours éducatif* du P. Girard, le *Cours gradué* de C. Ayer, le *Cours d'études* de Rapet, la *Grammaire française* des instituteurs neuchâtelois.

On fait fausse route lorsqu'on étudie le verbe pour ainsi dire à part, en l'isolant de la proposition ou de la phrase.

Il est absolument nécessaire de suivre une marche rationnelle, génétique, progressive, d'aller lentement, d'isoler les difficultés pour les vaincre.

Il est irrationnel de commencer par l'étude complète des verbes AVOIR et ÊTRE.

Il faut commencer par la conjugaison au présent de l'indicatif des verbes en *er* les plus usuels. Pour ces premiers exercices, le maître pourra utiliser avantageusement la 3e partie des *Leçons de choses* de M. J. Paroz ou le *Cours d'études* de Rapet.

Au degré intermédiaire on conjuguera les verbes ordinairement par propositions simples et quelquefois par petites phrases. Au degré supérieur on les conjuguera par propositions simples et par phrases de coordination ou de subordination.

Bien que les verbes *avoir* et *être* soient très irréguliers, il faudra apprendre à les conjuguer de bonne heure dans leurs temps simples parce qu'ils se rencontrent très fréquemment dans la pratique; mais, à vrai dire, leur connaissance partielle ne devient réellement indispensable que lorsqu'on arrive à l'étude des temps composés de l'indicatif, étude qui ne doit être entreprise que lorsque les élèves sont bien familiarisés avec les temps simples et leurs terminaisons.

Les exercices sont essentiellement oraux.

Les exercices à faire par écrit devront le plus souvent être préparés oralement.

Les élèves pourront être exercés à conjuguer des verbes au tableau noir. Quand on a deux tableaux dans une classe, on peut facilement y faire travailler quatre élèves à la fois. Pour gagner du temps, le maître peut écrire lui-même les pronoms sujets et le radical, puis les élèves écrivent les terminaisons, lesquelles peuvent être effacées et remplacées par d'autres. Pour ces exercices comme pour d'autres exercices oraux, il est avantageux de grouper les enfants au devant de la classe.

Au degré intermédiaire, on s'occupera essentiellement de l'indicatif et de l'impératif; le conditionnel et le subjonctif peuvent toutefois y être abordés, mais d'une manière toute pratique, dans la conjugaison de petites phrases de subordination analogues aux suivantes (la 1re personne étant donnée, l'élève conjugue le temps entier) :

1. Je chanterais, si j'avais la voix juste.
2. J'aurais chanté, si je n'avais pas été enroué.
3. Mon maître veut que je chante.
4. Mon maître aurait voulu que je chantasse.

On insistera beaucoup sur les liaisons.

On prendra ordinairement pour point de départ de la leçon des exemples empruntés au livre de lecture, aux connaissances acquises ou au langage usuel. *(A suivre.)* A. R.

DICTÉES

Examens pour le brevet d'instituteurs primaires, à Neuchâtel (automne 1888).

Permettez-moi, dans cette épreuve d'orthographe, quelques réminiscences de l'ouvrage remarquable intitulé l'*Astronomie populaire,* une ou deux pages que j'ai entendu lire dans le courant de l'année mil huit cent quatre-vingt-six, et que j'ai revues hier avec un intérêt et un plaisir nouveaux. Voici, entre autres, quelques paragraphes relatifs à notre satellite :

« Quels que soient les connaissances approfondies de nos astronomes et les chefs-d'œuvre de l'art optique dont ils disposent actuellement, il ne faut pas que nous oubliions que la plus grande proximité à laquelle ils puissent amener la lune, est de quarante-quatre lieues. Que distinguerait-on à une telle distance ? L'apparition ou la disparition des pyramides d'Egypte, des plus grandes même, y passerait probablement inaperçue. « On n'y voit rien remuer » objectent la plupart de ceux que nous avons entendus émettre leur avis à ce sujet. D'accord ; mais il faudrait qu'un terrible cataclysme se produisît sur la surface lunaire pour qu'il fût possible de s'en apercevoir d'ici; et encore serait-il nécessaire qu'il y eût des astronomes favorisés d'un ciel serein et d'une atmosphère bien pure, occupés à examiner précisément la région bouleversée. Ces observateurs, du reste, ne seraient prévenus par aucun bruit, car la lune tout entière pourrait éclater en mille tonnerres, que le plus léger écho ne traverserait pas l'espace qui nous en sépare.

» Ceux donc qui prétendent que la lune est inhabitée parce qu'on n'y voit rien remuer, s'illusionnent singulièrement sur la valeur du témoignage télescopique. Parvenu à quelque dix kilomètres de hauteur, au-dessus de la surface terrestre, l'aéronaute distingue, il est vrai, les villes, les rivières,

les arbres de haute futaie, les routes même ; mais l'impression qu'il ressent est celle de la solitude et de l'absence de toute vie. Si donc la terre est un corps mort, vue seulement à quelques kilomètres de distance, quelle n'est pas l'illusion humaine que la lune soit vraiment un monde mort parce qu'elle le paraît à plus de cent lieues. Quoi qu'on fasse, il est impossible qu'on voie rien de bien précis à de pareilles distances ; cités, fleuves, forêts, tout a disparu.

» Le seul moyen que j'aie, ajoute le même auteur, pour me former une opinion quelque peu exacte du monde lunaire, c'est d'en dessiner quelques districts, puis de comparer d'année en année ces dessins avec la réalité, en tenant compte des différences des instruments que j'ai employés et de celle d'éclairement suivant la hauteur du soleil. Ces différences sont parfois tout extraordinaires ; on y croirait difficilement si l'on n'avait l'occasion de les voir. Je les ai fait apprécier à mes lecteurs en reproduisant en chromo-lithographie deux dessins du savant directeur de l'observatoire d'Edimbourg ; ils se sont convaincus facilement que la première de ces vues est tout autre que la seconde. Cette méthode critique employée depuis quelque temps, ne confirme nullement l'hypothèse d'un monde lunaire mort, loin de là. Elle nous apprend que des changements géologiques, voire même météorologiques, s'y accomplissent encore, et que ces modifications, quelque importantes qu'elles paraissent, sont dues probablement à deux seuls agents, la chaleur et le froid, dont les effets sont centuplés dans des matériaux beaucoup moins cohérents que les nôtres.

Observation : Cette dictée a été faite par 12 aspirants et par 23 aspirantes. Quoiqu'elle ne présente guère que des difficultés grammaticales, le jury a eu toujours passablement de fautes à corriger :

8 en moyenne pour les aspirants,

5 » » » » aspirantes ; l'une de ces dernière n'a fait aucune faute.

A. G.

Degré supérieur.

(Exercices de ponctuation : la *virgule* et le *point-virgule*).

La terre.

I. Sans sortir des bornes étroites de la planète où Dieu nous a fait naître, quelles scènes variées, quels grands et sublimes spectacles ne nous offre pas la nature ! Une lumière pure, s'étendant de l'orient ou couchant, dore successivement les *hémisphères* de notre globe ; un élément transparent et léger l'environne ; une chaleur douce et féconde anime, fait éclore tous les germes de vie ; des eaux vives et salutaires servent à leur entretien, à leur accroissement ; des *éminences* distribuées dans le milieu des terres arrêtent les vapeurs de l'air, rendent les sources intarissables et toujours nouvelles ; des cavités immenses, faites pour les recevoir, partagent les continents : l'étendue de la mer est aussi grande que celle de la terre ; ce n'est point un élément froid et stérile, c'est un nouvel empire aussi riche, aussi peuplé que le premier. Le doigt de Dieu a marqué leurs *confins ;* si la mer *anticipe* sur les plages de l'occident, elle laisse à découvert celles de l'orient. Cette masse d'eau, inactive par elle-même, suit les impressions des mouvements célestes ; elle se balance par des *oscillations* régulières de flux et de reflux ; elle s'élève et s'abaisse avec l'astre de la nuit ; elle s'élève encore plus lorsqu'il concourt avec l'astre du jour, et que tous deux, réu-

nissant leurs forces dans le temps des *équinoxes,* causent les grandes marées.

II. De ces mouvements constants et généraux résultent des mouvements variables et particuliers, des transports de terre, des dépôts qui forment au fond des eaux des éminences semblables à celles que nous voyons sur la surface de la terre; des courants qui, suivant la direction de ces chaînes de montagnes, leur donnent une figure dont tous les angles se correspondent, et, coulant au milieu des ondes comme les eaux coulent sur la terre, sont en effet les fleuves de la mer.

L'air, encore plus léger, plus *fluide* que l'eau, obéit aussi à un plus grand nombre de puissances; l'action éloignée du soleil et de la lune, l'action immédiate de la mer, celle de la chaleur qui le *raréfie*, celle du froid qui le *condense*, y causent des agitations continuelles : les vents sont ses courants, ils poussent, ils assemblent les nuages, ils produisent les *météores* et transportent au-dessus de la surface aride des continents terrestres les vapeurs humides des plages maritimes; ils déterminent les orages, répandent et distribuent les pluies fécondes et les rosées bienfaisantes; ils troublent les mouvements de la mer, ils agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courants, les font rebrousser, soulèvent les flots, excitent les tempêtes; la mer irritée s'élève vers le ciel, et vient, en mugissant, se briser contre des digues *inébranlables* qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire, ni surmonter. (Buffon.)

ARITHMÉTIQUE

Calculs du tant pour cent (fin).

74. Des marchandises achetées fr. 270,50 ont été vendues avec 12 % de perte. Quel est le prix de vente? (238,04)

75. On vend à Genève les pièces d'or de 20 fr. avec une prime de fr. 1,75 par mille. Combien a-t-on acheté de ces pièces pour fr. 6010,50? (300 pièces.)

76. Une facture d'achat monte à la somme de fr. 2003,28, y compris la commission de 2 %. Combien ont coûté les marchandises? (1964)

77. Une lettre de change est négociée au pair, c'est-à-dire sans perte ni bénéfice, à un banquier qui retient sur le payement son courtage à $^1/_8$ %. Il remet fr. 4507,11. De combien était la valeur de la lettre de change? (fr. 4512,75)

78. Le liquidateur d'une faillite fait une répartition de 15 %. Le total des créances est de 34 812 fr. De combien est la perte? (29590,20)

79. Quelle est la valeur de 5 tonneaux de pétrole pesant brut kg. 146,5, 138 kg., 139 kg., 140 kg., 152 kg.; tare 20 %; à fr, 36,25 les 100 kg.? (fr. 207,50)

80. Un négociant emprunte pour payer 4 factures : l'une de fr. 50,60, qu'il veut escompter à 4 $^1/_2$ %; la 2e de fr. 605,30, escompte 1 $^1/_2$ %; la 3e de 400 fr., escompte 7 %; la 4e de 954 fr., escompte 7 %? Quelle somme doit-il emprunter? (fr. 1903,76) L. P.

Du raisonnement dans la résolution des problèmes.

Dans la résolution des problèmes d'arithmétique, le maître ne doit point avoir en vue seulement le mécanisme des opérations, mais il s'efforcera avant tout de justifier chacune de celles-ci par une étude détaillée et raisonnée de la question proposée. Ce travail oral préparatoire doit toujours précéder le calcul écrit; fait judicieusement, il fournit, en outre, matière à d'excellents exercices de langage, et sous ce rapport déjà, il ne saurait être négligé.

Prenons un exemple : Un marchand achète 350 q. d'une marchandise à 36 fr.; il la revend à raison de 42 fr. le q. Quel bénéfice réalise-t-il sur cette opération ?

I. De qui est-il parlé dans ce problème? — R. Il est parlé d'un marchand.
Qu'est-il dit de lui ? — R. Il achète 350 q. de marchandises à 36 fr.
Que signifie cela ? — R. Un quintal de cette marchandise lui coûte 36 fr.
Qu'est-il dit ensuite? — R. Il revend le q. à 42 fr.
Quel est donc le prix d'achat? — le prix de vente?

II. Que trouve-t-on en comparant ces deux prix? — Le prix de vente plus élevé que le prix d'achat.
Comment nomme-t-on ce que le marchand reçoit en plus de sa vente?
R. Son gain.
Quel est le gain par quintal? — R. 6 fr.
Comment obtient-on cette somme? — R. En retranchant le prix d'achat du prix de vente (soustraction).

III. Que demande-t-on dans le problème?
R. On demande ce que le marchand a gagné sur son marché, c'est-à-dire sur la vente de 350 q.
Que sait-on déjà du gain de ce marchand ? — R. Qu'il est de 6 fr. par q.
Comment trouver alors le gain total? — R. En répétant 6 fr. autant de fois qu'il y a de q., soit 350 fois.
Faites cela.
R. 300 fois 6 fr. = 1800 fr.; 50 fois 6 fr. = 300 fr. et 1800 fr. + 300 fr. = 2100 fr. qui est la réponse cherchée.
Autre solution. Cherchez par multiplication le prix d'achat total, le prix de vente total, puis, par soustraction, le gain total.

Le même problème peut donner lieu aux questions ci-après, en supposant :

a) le gain par q. connu et le prix de vente inconnu;
b) le gain par q. connu et le prix d'achat inconnu;
c) le gain total, le prix d'achat et celui de vente connus et le nombre de q. inconnu.

La rédaction de ces questions constitue un exercice utile et digne d'intérêt. *(A suivre.)* G.

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.